

Journée de lancement du projet
« TERRITOIRES FLUVIAUX EUROPEENS »

« Quel projet de gestion durable pour la Garonne débordante ? »

DOCUMENT DE SYNTHÈSE

« Le séminaire du 2 décembre 2011 organisé par le SMEAG a réuni une centaine de personnes. »

Cette assemblée constituée de scientifiques, de représentants des acteurs du territoire de la Garonne entre **Toulouse et Saint-Nicolas de la Grave** (élus, techniciens, associations, fédérations, ...) et des partenaires espagnols du SMEAG, s'était réunie pour partager des retours d'expériences mais aussi des questionnements.

Cette journée d'échanges s'est tenue à l'occasion **du lancement du projet européen TFE "Quel projet de gestion durable pour la Garonne débordante ?"**, véritable poumon et principale zone d'expansion de crue indispensable à l'équilibre du fleuve dans sa totalité. Il ne faut pas oublier que toute partie de la Garonne est sous la dépendance d'un amont et impacte un aval (jusqu'à l'estuaire de la Gironde) !

Le projet vise à élaborer par une étroite collaboration entre les collectivités, les scientifiques et les acteurs locaux **un projet de restauration du territoire fluvial de la Garonne**. Quel espace est on prêt à concéder à la Garonne pour qu'elle remplisse les services multiples que peut rendre un fleuve (dissipation des crues, biodiversité, espaces de loisirs, ressource en eau...)?

CONSTAT

Impuissants à contenir les humeurs de Garonne, les hommes ont longtemps fait avec, en utilisant de manière extensive les zones d'inondation fréquente. Au cours du XXe siècle, les choses ont bien changé sous l'impulsion des besoins nouveaux liés au développement économique : besoins d'eau, d'électricité, de granulats, de terres agricoles. Les nouveaux moyens d'intervention sur le lit de la Garonne ont permis de répondre à ces demandes et la Garonne est perçue aujourd'hui comme un fleuve en partie domestiqué.

Aujourd'hui, les besoins demeurent, mais les impacts des aménagements sur le fleuve ont fait émerger de nouvelles difficultés : l'enfoncement du lit oblige à renforcer les assises des ponts et des ouvrages riverains et à approfondir les captages d'eau dans une nappe qui s'est abaissée ; la réduction en épaisseur et en superficie des fonds graveleux réduit le pouvoir auto-épurateur du fleuve et sa productivité piscicole ; la déconnexion entre le lit mineur et ses berges autrefois fréquemment inondables porte atteinte à la qualité écologique des milieux riverains et réduit l'effet ralentisseur sur les crues.



La Garonne à Beauzelle (31)

Ces constats interviennent à l'heure où de nouveaux enjeux apparaissent. Les habitants découvrent à nouveau le fleuve et sont demandeurs d'espaces de nature. Par ailleurs, les objectifs nationaux et européens en matière de biodiversité ou de prévention des inondations imposent de nouvelles exigences pour la Garonne. Ils nécessitent de mieux comprendre les mécanismes qui régissent le fonctionnement physique et biologique de la Garonne. Les progrès effectués dans la connaissance de la dynamique fluviale de la Garonne permettent de proposer des solutions et font apparaître que les objectifs de valorisation et de préservation ne sont pas forcément contradictoires.

Jacques BILIRIT, Président du SMEAG



« Que proposons-nous pour ce territoire de la Garonne débordante ? »

Nous voulons travailler **au développement durable du fleuve en optimisant « les services rendus » à la société par la Garonne.**

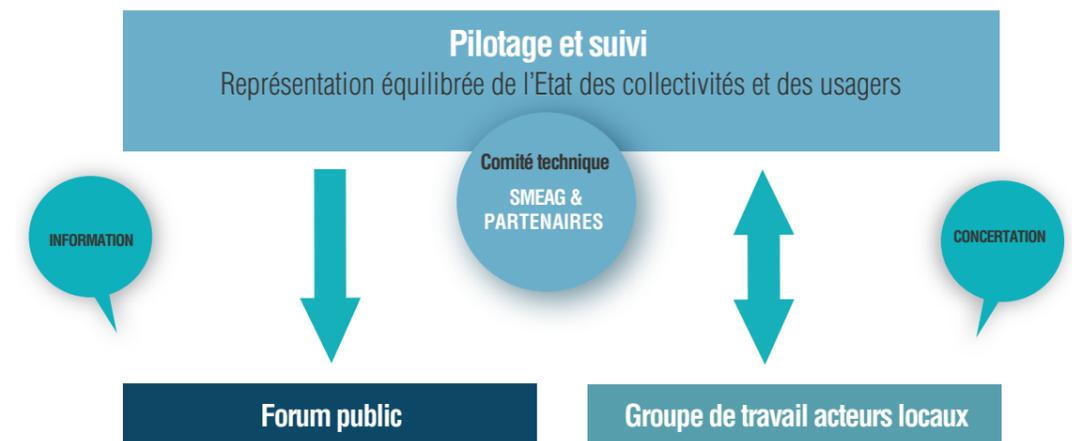
Pour cela nous avons besoin d'une Garonne en « bonne santé » qu'il faut donc gérer « en respectant la dynamique fluviale, les équilibres écologiques et les fonctions naturelles. » comme le préconise le SDAGE Adour-Garonne.

Le respect de cette dynamique sous-entend de laisser une certaine mobilité dans le tracé du fleuve mais aussi des espaces d'inondations, un espace pour le fleuve auquel on peut donner plusieurs noms : espace de mobilité, espace de liberté, **territoire fluvial**...

Par cohérence avec nos amis et partenaires espagnols, nous l'appellerons territoire fluvial.

Travailler au développement durable du fleuve c'est aussi mettre en place une **démarche concertée avec les acteurs** pour prendre en compte, valoriser et optimiser les attentes et connaissances de chacun.

ORGANISATION DE LA DEMARCHE



CALENDRIER





De gauche à droite : Jean-Michel CAROZZA, Philippe VALETTE (Université de Toulouse / Labo Géode), Denis SALLES (Directeur de recherche sociologie/ IRSTEA de Bordeaux), Cesar PEREZ MARTIN (Gouvernement de Navarre, Service de l'eau), Dov CORENBLIT (Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand / Labo Géolab), Alfredo OLLERO (Université de Saragosse / Département de Géographie et d'Aménagement du Territoire)

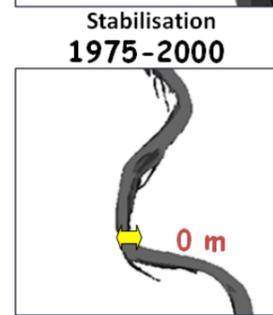
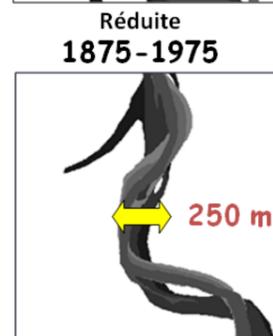
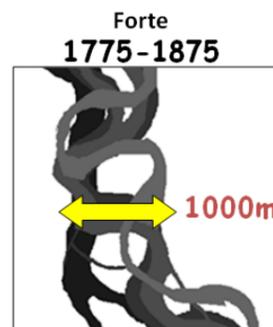
LE CONSTAT PARTAGÉ EN FRANCE ET EN ESPAGNE

« Aujourd'hui, les eaux en période de crue sont beaucoup plus rapides qu'elles pouvaient l'être il y a une cinquantaine ou une centaine d'années. Il y a une disparition, dans certains endroits, de la végétation des berges, un enfoncement du lit... ces dysfonctionnements, sont, évidemment, dommageables, à la fois pour les sociétés et pour les systèmes aquatiques. C'est la notion de service rendu. » Philippe VALETTE

« On perd quels services ? Depuis la chenalisation de la Garonne, c'est la perte de plusieurs éléments : biodiversité, diversité du paysage, diversité des habitats, diversité des espèces (faune, flore), également, perte du potentiel fondamental d'autoépuration, perte de l'effet tampon et de la capacité à dissiper l'énergie des crues... » Dov CORENBLIT

« Contrairement à la perception, de la société civile, sur l'Arga et l'Aragon on démontre qu'au cours du XXe s., on assiste à une réduction de l'espace réservé aux atterrissements et à la ripisylve. On voit également, quels sont les impacts des aménagements qui ont été pratiqués dans les années 70. Nous voyons une érosion de 2,5 m à 3 m et nous voyons que le profil de l'Arga n'est plus en équilibre. » Cesar PEREZ

« L'un des apports principaux de la démarche historique, c'est de mieux comprendre l'impact des interventions successives des sociétés qui ont pu perturber le fonctionnement du système Garonne. » J.M CAROZZA



Evolution de la mobilité de la Garonne, Mas-Grenier (82) ; source : Etienne Muller, ECOLAB



Plan Environnemental de l'Ebre (Gouvernement d'Aragon, 2005)

endiguements actuels
Territoire fluvial proposé dans le Plan

Source : Alfredo OLLERO

« Que peut-on faire pour enrayer cette évolution ? Ce serait autant que possible, d'essayer de définir des secteurs où l'on pourrait ... restituer cette mobilité latérale pour que la Garonne puisse, à nouveau, avoir une liberté suffisante pour que les processus écologiques puissent continuer. » Dov CORENBLIT

« La difficulté c'est que la société civile n'est guère intéressée. Elle est, plutôt indifférente à ces sujets et, très souvent, nous rencontrons l'hostilité des riverains qui s'opposent à la liberté, à la mobilité du fleuve. » Alfredo OLLERO

« La concertation, la participation, doit servir à rendre explicites des interdépendances territoriales et, quand on parle, ici, de services rendus, on voit que les contraintes vont peser sur certains territoires, alors que les services vont, peut-être, concerner d'autres territoires. Comment est-ce que l'on pense ces interdépendances ? Des contraintes pour les uns, des bénéfices pour les autres. » Denis SALLES

« Pour appliquer le concept du territoire fluvial, nous avons travaillé à l'échelle de la parcelle. Après une importante négociation, nous avons pu exclure plusieurs secteurs de toute protection de berges. Alors, cela ne signifie pas qu'il n'y a plus d'activité économique mais que sur ces secteurs ces activités sont compatibles avec les inondations et que l'on ne cherche pas à les contenir. » Cesar PEREZ



Zone humide créée par réouverture d'un chenal d'évacuation des crues sur l'Ebre

« C'est en Navarre qu'on a travaillé le plus sur ce sujet, et, notamment, par le biais du plan de gestion Natura 2000 Arga Aragon, créé il y a 10 ans. Il s'agit du premier document où l'on introduit le concept d'espace continu fluvial, avec deux objectifs : avoir un corridor fluvial continu ; redonner au fleuve son espace de liberté. » Alfredo OLLERO

« Qu'est-ce qui est crédible ? Qu'est-ce que l'on peut envisager de mettre en œuvre autour de cette politique-là ? Sur l'espace de liberté de l'Adour, qui est un autre exemple qui a été mis en œuvre ces dernières années, on voit bien que l'on a raisonné à la fois sur ce qui serait fonctionnel d'un point de vue écologique et sur ce qui serait admissible du point de vue social, socio-économique et politique. Il faut imaginer, très tôt, que ce sera un compromis entre ces deux aspects qui sortira. » Denis SALLES



« Fenouillet a mené une action presque d'avant-garde : la restauration d'une roselière. Le bassin de la Garonne a fait l'objet dans les années 70 de nombreuses interventions humaines. L'homme a construit alors que nos anciens avaient eu la sagesse de ne pas construire. Toute la problématique est de faire admettre aux habitants que des terrains sont devenus inconstructibles et ensuite de faire comprendre, ce concept de « laisser la place à l'eau ». **Il faut alors trouver un point d'équilibre en préservant ce qui existe et en permettant, aussi au fleuve de vivre sa vie** ».

Claudie MARCOS, Maire de Fenouillet

« Le Conseil Général est compétent pour mener une politique dite « **des Espaces Naturels Sensibles** », politique qu'il a tenu à exercer, depuis la fin des années 80, sur un certain nombre de sites du département. Compte-tenu des richesses du fleuve Garonne dans le Tarn-et-Garonne, le Conseil Général a considéré le Corridor Garonnais comme un Espace Naturel Sensible dans sa globalité.

Cette politique se décline de deux façons. Soit le Conseil Général se porte maître d'ouvrage de la gestion de sites qu'il a désigné comme étant d'intérêt départemental, soit il soutient les communes et autres maîtres d'ouvrage qui souhaitent mettre en valeur ces espaces. »

Jean CAMBON, Vice-Président du Conseil Général de Tarn et Garonne

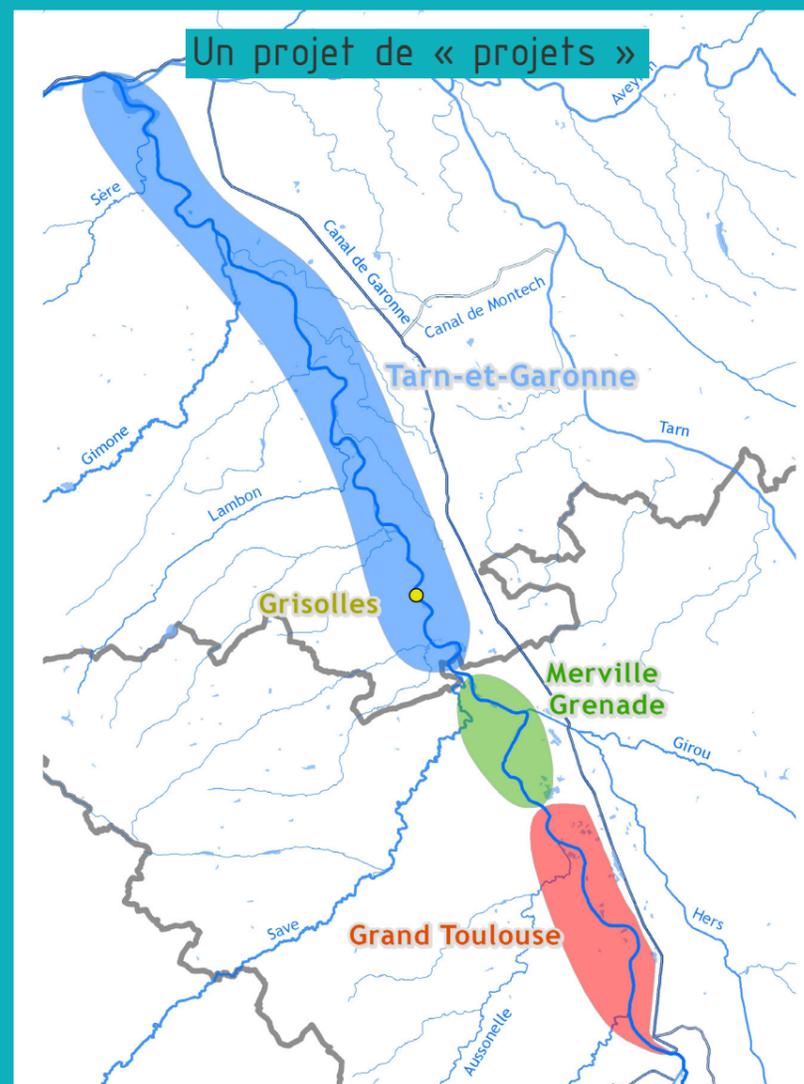


Le projet de la **Communauté Urbaine du Grand Toulouse** cherche à valoriser les espaces alluviaux de la Garonne, en aval de l'agglomération, en conciliant :

- la préservation d'espaces naturels remarquables,
- la requalification de zones alluviales dégradées (friches agricoles, zones d'extraction de granulats et/ou de remblaiement, ...),
- le maintien ou la restauration de la dynamique fluviale naturelle, notamment pour permettre les fonctions d'expansion et d'écrêtement des crues,
- Ainsi qu'un autre objectif important : rapprocher les habitants du Grand Toulouse du fleuve et de ses abords.

Trois moyens complémentaires de maîtrise foncière pourront être mobilisés : l'acquisition foncière par la Communauté Urbaine, la contractualisation avec les propriétaires privés ou en devenant amodiatrice du domaine public fluvial.

L'association Nature Midi-Pyrénées prend en gestion en 1986, un site en bordure de Garonne, le Ramier de Bigorre. Sur ce site l'association effectue des suivis fonctionnel et écologique mais aussi des visites techniques, suite à des expérimentations sur la gestion de milieux riverains. C'est grâce à l'une de ces visites qu'est née la collaboration avec la Commune de Saint-Jory pour la réhabilitation du site de Port-Haut. En 2008, l'association devient cellule d'assistance technique de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour accompagner les collectivités ou particuliers pour la remise en état et préservation de milieux humides. En 2010, le projet « ramiers et corridor alluvial de la Garonne, de **Merville à Grenade** » est retenu par l'Agence de l'eau. Il s'agit de rétablir la continuité du corridor fluvial en connectant entre eux les sites déjà préservés par diverses initiatives, de rétablir les zones d'expansion de crues et de favoriser l'érosion latérale dans les zones naturellement érodées afin de reconstituer le stock de matériaux alluvionnaires dans le lit mineur de la Garonne.



L'ensemble de ces projets est réalisé en partenariat avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Plus de 70 km de linéaire de fleuve sont concernés en **Tarn-et-Garonne**, 27 communes et 6 communautés de communes. Cette politique s'est appuyée sur des diagnostics réalisés auparavant par des partenaires techniques.

On constate, par exemple, un abaissement du lit et la non-fonctionnalité d'un certain nombre de zones humides tout comme la dégradation des boisements alluviaux et de la ripisylve. En outre, la fréquentation du fleuve par les riverains diminue, pouvant entraîner enrichissement et incivilités (décharges sauvages).

Les objectifs fixés sont multiples parmi lesquels la préservation et la restauration des fonctionnalités des zones humides, le maintien et la création de zones d'expansion de crues, la sensibilisation et l'information sur les milieux aquatiques et zones humides. Tout cela, bien entendu, en se coordonnant avec d'autres partenaires et, dans le respect de la directive-cadre sur l'eau, des mesures du SDAGE Adour-Garonne et du document d'objectifs Natura 2000.

À **Grisolles**, le projet de réhabilitation du site de Mauvers a permis le réaménagement de 15 ha de peupleraie de qualité médiocre. Une peupleraie a été conservée sur la zone la plus adaptée, une forêt riveraine de feuillus a été reconstituée et une zone de prairie a été ouverte en bordure de la Garonne. Un bras mort a également été remis en état pour répondre aux attentes des pêcheurs. Au niveau écologique, on constate une amélioration constante, par une diversité des espèces et des habitats présents. Au niveau de la fréquentation du site, les Grisollais et autres commencent à connaître et à s'approprier le site. En ce qui concerne les plantations, on constate aussi de bons résultats avec peu de pertes, et des arbres de 2 à 3 m au bout de 3 ans.

Quelles sont les conditions de la réussite d'un tel projet ? Avoir un partenariat institutionnel et financier solide, un portage politique fort, la présence d'un technicien de terrain et des aménagements cohérents pour le maintien d'un équilibre écologique. Les conditions de la réussite, c'est, aussi, l'information et la pédagogie auprès du public.



« Les différents **moyens d'action** que, nous utilisons, **sont des moyens de sensibilisation**, par l'intermédiaire d'expositions, de visites commentées sur les sites, de visites techniques, de fiches techniques. Nous travaillons avec les riverains et les élus, que l'on associe à tous les stades des projets. Nous les invitons à voir les différentes phases de mise en œuvre. **Cela signifie beaucoup de concertations**, aussi, avec l'ensemble des acteurs, qu'ils soient élus, riverains, associations ou techniques ».

Michèle DESSAIVRE, Association Nature Midi-Pyrénées

« Au moment où nous réfléchissons à la suite à donner au plan de gestion, nous sommes allés en Espagne, avec le SMEAG. Nous avons vu l'exemple de la restauration d'un ancien méandre de l'Ebre, à 3 km du fleuve. Cela nous a donné l'idée de rechercher, sur les bords de la Garonne, des cas similaires. De retour en France, nous avons cherché à recenser l'ensemble des zones humides autour du site de Mauvers. Ma collaboration avec le SMEAG a été de rappeler l'historique de la Garonne. Au bilan, on a une vision d'ensemble de ces zones humides à l'échelle de la commune. Cela va, éventuellement, permettre à la commune d'assurer une pérennisation de l'ensemble de ces zones humides, par exemple, en les inscrivant dans le PLU. »

Albert COULON, Élu à Grisolles / **Paul SIMON**, SMEAG





Eva GARCIA, Coordinatrice du Forum de l'eau en Navarre

« Retour d'expérience sur le processus de participation pour un projet de restauration de l'espace fluvial et de réduction du risque inondation en Navarre. »

« **On peut le faire** » Une année de concertation, plus de 100 participants et 26 mesures discutées ont permis de relever plusieurs défis :

« **Un processus à l'échelle d'un tronçon cohérent** » Jusqu'à présent, les initiatives étaient individuelles de la part des communes ou des services de l'Etat. Grâce à ce projet nous avons trouvé des solutions ensemble, à l'échelle de plusieurs communes, en tenant compte de la dynamique de la rivière, de la vie de la rivière, tous ensemble. ».

« **Une coordination des actions nécessaire** » On ne peut plus travailler d'un côté dans le cadre de la directive de l'eau, d'un autre côté sur l'inondation. On travaille sur un même territoire. Nous sommes tous là, avec la même législation européenne et il faut travailler en coordination. Ce projet l'a permis.

« **L'intérêt de la concertation démontré** » La mise en débat du diagnostic a permis de trouver un consensus sur les problèmes constatés ainsi que leurs causes et effets. On a vérifié qu'en général les différentes municipalités partagent des objectifs communs. Sur les 26 mesures proposées la plupart ont été acceptées, certaines sont déjà en phase de mise en œuvre.

CONCLUSIONS

Tout d'abord, nous avons pu mettre en avant l'importance du rôle des universités, et celui de la recherche dans le domaine scientifique. Recherche scientifique qui met à notre disposition les techniques les plus adaptées pour la gestion de l'eau. Et, cela, sans aucun doute, c'est un atout formidable.

Le deuxième objectif réussi de cette journée, c'est que nous avons pu voir avec les autorités locales et les acteurs locaux, quels étaient les projets qui avaient été entrepris. Je souhaite que les travaux que nous réalisons en Navarre puissent être un exemple utile et que la coopération que nous menons avec le SMEAG dans le cadre du projet

« Territoires Fluviaux Européens » puisse répondre aux attentes de ce territoire de Garonne.

Juan José GRAU, Directeur de l'eau de Navarre



Un premier sentiment : c'est la mise en évidence de l'ensemble des échelles qui sont emboîtées pour la gestion de l'eau. On a bien vu, avec les différents interlocuteurs, qu'en fait, nous avons besoin de tout le monde pour arriver à une bonne gestion. Une bonne gestion de l'eau, de nos fleuves et, en particulier, de Garonne. On le voit avec les initiatives politiques qui sont prises, qu'elles soient prises au niveau communal, au niveau des agglomérations avec le Grand Toulouse, au niveau d'un département. Les politiques sont complètement imbriquées et il y a une nécessaire complémentarité entre elles. On voit, aussi, la nécessité pour travailler correctement, de se servir de la connaissance. De la connaissance scientifique, de la recherche. Cela permet de mettre en exergue le SMEAG qui est là pour donner une image commune, pour capitaliser l'ensemble de ces actions et, également, pour essayer d'apporter une cohérence dans l'action autour du fleuve, dans le respect du fleuve.

Jacques BILIRIT, Président du SMEAG

> **POUR EN SAVOIR PLUS** : www.eptb-garonne.fr | © photo (sauf mention particulière) : Didier TAILLEFER, SMEAG